

PROCES-VERBAL
du CONSEIL D'ECOLE de Candé-sur-Beuvron
14 mars 2023
(18h00 / 20h00)

Étaient présents à la réunion :

Identité	Qualité / fonction
M. LEPINARD	I.E.N. de la circonscription de Blois V
Mme CADOUX Eva M. CONDÉ Vincent Mme GRABOWSKI Isabelle Mme CHEVALLAY Flavie M. GALLET Etienne	Représentants des parents d'élèves de l'école.
M. LEDOUX Mme OLOMBEL	Maire de Candé/Beuvron. Secrétaire des affaires scolaires
Mmes BOUCHET, BOUQUET, CORABOEUF, PRUD'HOMME, Mme LIGER	Enseignantes de l'école primaire de Candé/Beuvron.

Étaient excusées :

Identité	Qualité / fonction
Mme CHAINE Pauline	Enseignante assurant un quart temps sur la classe de Mme LIGER

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 8 novembre 2022
- 2/ Prévision des effectifs pour la rentrée 2023 et organisation pédagogique envisagée
- 3/ Projets pédagogiques
- 4/ Notre école faisons la ensemble : bilan des premières concertations
- 5/ Téléphone et internet
- 6/ Questions des parents

Décisions :

Point n°1 : Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 8 novembre 2022

Aucune objection n'est émise sur le procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2022.

Point n°2 : Prévision des effectifs pour la rentrée 2023, carte scolaire et organisation pédagogique envisagée

A la date du 14 mars 2023, l'école compte 119 élèves : 16 PS, 14 MS, 11 GS, 21 CP, 12 CE1, 15 CE2, 22 CM1 et 8 CM2.

<i>Classes</i>	PS-MS	GS-CP	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
<i>Enseignantes</i>	Mme BOUQUET	Mme PRUD'HOMME	Mme CORABOEUF / Mme LIGER	Mme BOUCHET	Mme. LIGER / Mme CHAINE
<i>PS</i>	16				
<i>MS</i>	14				
<i>GS</i>		11			
<i>CP</i>		11	10		
<i>CE1</i>			12		
<i>CE2</i>				15	
<i>CM1</i>				8	14
<i>CM2</i>					8
Total	30	22	22	23	22

Prévisions pour la rentrée 2023 : 1 élèves de MS arrive en mai 2023, 11 à 14 élèves prévus en PS à ce jour.

<i>Classes</i>	PS-MS	GS-CP	CE1	CE2-CM1	CM2
<i>PS</i>	11 à 14				
<i>MS</i>	16				
<i>GS</i>		15			
<i>CP</i>		11			
<i>CE1</i>			21		
<i>CE2</i>				12	
<i>CM1</i>				15	
<i>CM2</i>					22
Total	27 à 30	26	21	27	22

Effectifs : 123 à 126 élèves pour 5 classes soit une moyenne de 24,6 à 25,2

Le « 24 maximum en GS,CP et CE1 » n'étant pas respecté chez les GS/CP, nous avons fait une demande d'ouverture pour la rentrée prochaine à la CSA de repli du 6 février. Un élève de MS arrive en mai, il n'apparaissait pas sur Onde en février. En novembre 2022, la prévision des effectifs était de 8 futurs PS, effectif sur Onde en février, l'ouverture a donc été refusée. Mais aujourd'hui il est prévu entre 11 et 14 futurs PS. A la rentrée 2023, il pourrait y avoir 126 élèves. Monsieur Lépinard explique qu'un comptage à la rentrée 2023 pourra être envisagé. Il recontactera l'école fin juin pour connaître l'évolution des effectifs.

Point n°3 : Projets pédagogiques :

En lien avec notre projet pluridisciplinaire sur la magie, les sorcières :

16 mai : Intervention d'un magicien « Magie Prod » pour un spectacle le matin avec les maternelles. Puis démonstrations de tours de magie et un atelier par classe pour les élémentaires.

25 mai : visite à la maison de la magie pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 : au programme : Visite de la maison de la magie avec spectacle et atelier close up.

30 mai : visite libre de la maison de la magie avec un spectacle de magie pour les classes de PS/MS, GS/CP et CP/CE1. Visite guidée du château de Blois sur le thème « Les animaux dans le décor » pour les classes de PS/MS et GS/CP, une visite guidée « Le château vous est conté » pour les CP/CE1

Semaine sur le thème de la sorcellerie du 29 juin au mardi 4 juillet, au programme, sur les matinées :

Jeudi 29 juin : promenade déguisée au Beuvron : chasse aux accessoires de la sorcière

Vendredi 30 juin : ateliers tournants avec confection de potions magiques, tours de magie des grands expliqués aux petits

Lundi 3 juillet : Escape game « sorcières » pour toute l'école

Mardi 4 juillet : Les olympiades avec pique-nique

Autres projets :

GS/CP et CP/CE1 : inscription au projet Etamine de l'OCCE dans la catégorie lecteurs.

C'est un projet de lecture coopérative qui permet de découvrir les productions d'autres classes, développer l'esprit critique et le respect de l'autre... valider collectivement une appréciation

CE2/CM1 : permis piéton avec la gendarmerie le 30 janvier

Elémentaires : participation à « la Course aux nombres », concours mathématiques : Les classes des cycles 2, 3 et 4 ont la possibilité de concourir selon un format à deux épreuves. La première a lieu pendant les semaines du 6 au 18 mars 2023, la seconde pendant les semaines du 30 mai au 9 juin 2023. Les deux sujets étant de même nature, cela devrait permettre aux enseignants d'apprécier les progrès réalisés et d'en faire un levier de motivation pour les élèves.

Point n°4 : Notre école faisons la ensemble : bilan des premières concertations

Deux projets sont lancés sur l'aménagement des espaces dans l'école. Un projet pour les deux classes de maternelle sur l'aménagement des classes en classes flexibles et pour l'élémentaire, un aménagement de la cour de récréation.

Les premières concertations parents/élus ont eu lieu les 7 et 9 février. Le 7 février pour l'aménagement de la cour et le 9 février pour les classes flexibles.

Pour le projet d'aménagement des classes de PS/MS et GS/CP pour mieux s'adapter aux besoins des élèves, les enseignantes ont commencé par un échange avec les élèves afin de connaître leur ressenti sur leur vie en classe, ce qu'ils aimeraient changer ou garder. Une concertation a été proposée aux parents et à la mairie le 9 février afin d'échanger sur le ressenti des parents sur la façon dont leur enfant parlent de leur vie à l'école, sur la possibilité de changer l'aménagement de la classe, leur avis... Nous en sommes arrivés à la conclusion que le passage à une classe flexible serait l'idéal pour s'adapter aux besoins actuels des élèves. Suite à cette concertation, un questionnaire a été transmis à tous les parents d'enfants de l'école maternelle afin de connaître la façon de s'installer des enfants chez eux en fonction de leurs activités. Des échanges ont également eu lieu avec le personnel municipal sur ce qu'ils peuvent constater comme attitude des élèves lors des temps périscolaires.

Après le bilan du sondage, une nouvelle concertation aura lieu avec les élèves afin de leur montrer les différentes assises et support de travail qui existent et leur demander selon les activités quelle assise ils aimeraient choisir.

Pour l'aménagement de la cour de récréation, les étapes du projet ont été présentées lors d'une première concertation le 7 février. Il a été décidé de recueillir les idées d'aménagements de chaque parent et de chaque élève pendant les vacances d'hiver. Un plan de la cour a été distribué à chacun. Avec le retour de ces plans, une mise en commun sera faite dans chaque classe la semaine du 27 mars afin de débattre et de parvenir à choisir un plan par classe. Les délégués présenteront le plan final de leur classe en conseil de délégués le 6 avril.

Une seconde concertation sera alors organisée pour présenter aux adultes les idées des élèves.

Nous avons également rencontré le 2 mars M.Legrand du réseau Canopé. Il nous a proposé des formations sur nos thèmes de projet, formations nécessaires pour la dépose des projets et indispensables pour que les enseignants puissent mener à bien ces projets le mieux possible. Monsieur l'Inspecteur conseille de prévoir des formations sur plusieurs années.

Point n°5 : Téléphone et internet

La communication entre les deux bâtiments et les services (scolaire et périscolaire) n'est pas toujours facile. Si quelqu'un du bâtiment maternel appelle un parent et que le parent rappelle, cela sonne en bas en élémentaire. Les parents nous disent alors « l'école m'a appelé » mais l'enseignant qui répond ne sait pas toujours qui a appelé les parents.

L'interphone seulement dans la classe d'Agnès pose problème lorsqu'elle est en sortie, en récréation ou en motricité ou même tout simplement dans le couloir (ce qui dure un certain temps plusieurs fois dans la journée) lors de l'habillage, déshabillage ou passage aux toilettes Il n'y a alors personne pour répondre à l'interphone.

Lorsque les parents ont été appelés par le personnel municipal sur le temps de midi, Agnès n'est pas forcément dans sa classe, elle n'est pas non plus au courant des appels passés par la cantine et ne peut pas gérer un temps qui ne dépend pas du temps de classe. Le personnel municipal devrait systématiquement préciser aux parents s'ils doivent se présenter à la porte extérieure visible de la cantine (petit parking) ou dans la cour qui correspond à l'âge de leur enfant en

fonction de l'horaire.

L'installation de nouveaux interphones ne seraient pas évident notamment dans le bâtiment élémentaire. Madame Liger propose l'utilisation d'un téléphone portable relié à l'interphone pour ouvrir le portail. Un interphone pourrait être installé dans la classe de Mme Prudhomme et un autre en élémentaire.

Monsieur Ledoux va se renseigner sur le sujet.

Internet : Depuis Janvier, Madame Bouquet rencontre de gros problèmes avec la connexion : 21 jours sur 30 sans internet et 15 jours sans pouvoir imprimer. Le bureau de direction et la classe de Mme Prud'homme sont également dans l'impossibilité d'imprimer de leur classe depuis la rentrée de février.

Les techniciens informatique et photocopieur doivent se contacter pour régler le problème.

Point n°6 : Questions des parents

Pas de questions.

La séance est levée à 19h06

Prochaine réunion du Conseil d'école : 27 juin 2023

Signature de la secrétaire de séance :
Audrey Prudhomme

Signature de la directrice par intérim :
Julie Coraboeuf